

Dossier de presse

AIDER LES COLLECTIVITÉS À TROUVER
DES SOLUTIONS DURABLES

Jeudi
6 avril 2017
8h-15h

Grenoble
Alpes Congrès

Échanges dynamiques
Citoyenneté Innovations Durabilité
Solaire Rénovation
Expertise Futur Financements
Hydroélectricité Bornes de recharge
Rencontres privilégiées
Eolien Emplois
Travaux
Electricité Mobilité durable
COP 21
Demain
Énergies renouvelables
Évènement
Compétitivité
Avenir Conseils
Ressources
Solutions
Éclairage public
Smart grids
Partenariat
Photovoltaïque Renouveau
Maîtrise de l'énergie Réseaux

Salon

de
la
Transition Énergétique

Contact

Isabelle Miard
04 58 17 17 15
salon@sedi.fr



« Dépenser moins, consommer mieux : tel est le maître mot de la transition énergétique. »

**Bertrand LACHAT, Président du SEDI,
Vice-président de la FNCCR***

CONTEXTE

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé des objectifs très ambitieux pour la France : réduction de la consommation d'énergie, essor des énergies renouvelables, multiplication des points de charge pour les véhicules électriques... Pour y parvenir, l'État compte sur les collectivités locales pour impulser une dynamique au plus près des citoyens.

POURQUOI ORGANISER UN SALON ?

Les collectivités ont conscience de la formidable opportunité que représente la transition énergétique, mais l'expertise technique et les moyens financiers manquent parfois pour mener à bien certains projets. Le but du SEDI à travers ce salon est donc de :

- proposer aux élus et aux agents des collectivités des outils concrets pour chacun des volets de la transition énergétique : mobilité durable, éclairage public, production d'énergies renouvelables, sources de financement, rénovation des bâtiments et efficacité énergétique,
- organiser un espace de rencontres entre entreprises et secteur public, pour échanger et travailler dans la convivialité,
- rester au plus proche des élus et de leurs agents, à l'écoute de leurs besoins.

COMMENT LE SEDI AIDE-T-IL LES COLLECTIVITES ?

Acteur public incontournable de la transition énergétique en Isère, le Syndicat conseille et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique de maîtrise de l'énergie :

- Conseil en énergies : suivi et analyse des consommations énergétiques des bâtiments
- Audits énergétiques : meilleure connaissance de leur patrimoine et de ses caractéristiques énergétiques
- Bornes de recharge pour véhicules électriques : déploiement du réseau public isérois à haute qualité de service pour lutter contre la pollution atmosphérique et favoriser la mobilité décarbonnée
- Éclairage public : accompagnement vers des équipements de qualité et économes en énergie, stratégie lumière et lutte contre la pollution lumineuse
- Groupement d'achat d'électricité : option 100 % énergie verte.

***FNCCR** : La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies est une association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux de distribution d'électricité, de gaz, d'eau, d'assainissement, de communications électroniques, de collecte et de valorisation des déchets.

La transition énergétique en chiffres-clés

Les objectifs de la loi sur la transition énergétique

- Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et les diviser par quatre en 2050.
- Diviser par deux la consommation d'énergie finale à horizon 2050.
- Porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale en 2030.
- Plafonner la part du nucléaire dans l'électricité à 50 % à l'horizon 2025.
- Déployer 7 millions de point de charge pour les véhicules électriques et hybrides d'ici à 2020.
- 10 milliards d'euros mobilisés par l'État sur trois ans pour enclencher le processus de transition.



En 2016 au SEDI :

- 50 communes ont bénéficié d'un diagnostic éclairage public, soit plus de 7 400 points lumineux
- 26 communes ont choisi l'option 100 % énergie verte dans le cadre du groupement d'achat d'électricité du SEDI (100 bâtiments concernés), ce qui représente une consommation de 10 GWh/an.
- 65 communes et 2 intercommunalités bénéficient du conseil en énergies, soit 271 bâtiments suivis. Résultats observés sur la période 2013-2015 :
 - ✓ - 24 % de consommation d'énergies
 - ✓ - 13 % de dépenses
 - ✓ - 22 % d'émission de CO²
- 150 bornes de recharge pour véhicules électriques sont en cours de déploiement (fin prévue en décembre 2017).

Le saviez-vous ?

Le budget énergie représente le second poste de dépenses de fonctionnement d'une commune, derrière les salaires.

Programme

8h Ouverture du salon, accueil café

Visite officielle des stands par Bertrand Lachat,
Président du SEDI

9h, 9h45, 10h30 Trois conférences :

- 1) Rénovation énergétique des bâtiments : par où commencer ?
- 2) Réussir un projet d'énergie renouvelable sur votre territoire
- 3) Demain, vers un éclairage public juste

12h Discours officiels et apéritif à l'espace central

12h30 Buffet servi dans chaque pôle

Et de 8h à 15h : Visitez les stands, échangez, testez vélos électriques et gyropodes, essayez le simulateur d'éco-conduite...



A41, A48 et A49 suivre rocade sud puis sortie 6



Tram A : arrêt Pôlesud Alpexpo
Bus C3 : arrêt Alpexpo
Bus C4 : arrêt Grand Place



Gare de Grenoble, sortie centre ville
Tram A : arrêt Pôlesud Alpexpo

3 conférences, 3 thèmes d'actualité



Rénovation énergétique des bâtiments : par où commencer ?

*Intervention de Frédéric Hérim (H3C Energies - directeur région Centre-Est)
et Colas Paris (ADEME - ingénieur bâtiment)*

La gestion du patrimoine bâti est parfois un casse-tête pour les collectivités. On pare le plus souvent à l'urgence d'une chaudière en panne ou en fin de vie. Comment construire une vraie stratégie patrimoniale ? Quelles aides financières pour l'accompagnement des collectivités dans la construction de leur projet, mais aussi pour les travaux ? Quels intervenants pour vous accompagner ? Comment s'assurer d'atteindre les objectifs fixés ?

Réussir un projet d'énergie renouvelable sur votre territoire

*Intervention de Benoît Petitcolas (AGEDEN - responsable du pôle Accompagnement de projets collectifs)
et Christophe Vannier (Centrales villageoises du Grésivaudan - président)*

La transition énergétique implique de réduire nos consommations mais également de diversifier les productions d'énergies. Le principe est simple, mais la concrétisation d'un projet EnR est parfois semée d'embûches. Comment identifier les potentiels de son territoire ? Quels acteurs et quels outils peuvent faciliter la réalisation des projets ? Quelles sont les étapes à ne pas manquer ? Quels financements mobiliser tout en restant maître de son développement et de l'aménagement de son territoire ?

Demain, vers un éclairage public juste

Intervention de Luc Faivre (Syndicat d'énergie de la Savoie - directeur)

L'éclairage public a connu de nombreuses mutations depuis sa mise en place. Après un fort développement quantitatif, il évolue actuellement vers un développement qualitatif, vers un éclairage « juste », pour apporter la bonne qualité de lumière, au bon endroit et au bon moment. Quelles sont les technologies adaptées à cet éclairage raisonné ? Comment adapter le choix des luminaires, des sources et des modes de fonctionnement aux usages ? Comment impliquer les usagers ?

EXPOSANTS

35 exposants répartis en 5 pôles :

Mobilité durable
Énergies renouvelables
Éclairage public
Rénovation et efficacité énergétique
Partenaires



Le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère



Présidé par Bertrand Lachat, le SEDI est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz en Isère depuis 20 ans. Il regroupe aujourd'hui 95 % des communes de l'Isère, le Département, 12 intercommunalités dont Grenoble Alpes Métropole.

Pourquoi a-t-il été créé ?

Les réseaux de distribution d'électricité et de gaz appartiennent aux communes. Pour les aider, le SEDI a été créé en 1994. Il a progressivement élargi ses domaines d'intervention et est devenu l'autorité organisatrice des services publics de distribution d'énergies pour ses communes adhérentes.

Les missions du SEDI

Parce que les énergies ne sont pas infinies, le SEDI s'est progressivement doté de nouvelles compétences en lien notamment avec la transition énergétique :

- Implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Production d'énergies renouvelables
- Audits énergétiques des bâtiments publics
- Conseil en énergies
- Groupement de commande d'achat de fourniture d'énergie
- Cartographie, SIG
- Assistance aux projets d'urbanisme

Ces nouvelles missions viennent compléter les compétences « historiques » du SEDI :

- Éclairage public : aides et conseils, maîtrise d'ouvrage déléguée et transfert de la compétence
- Études et travaux d'amélioration esthétique, de renforcement, de sécurisation et d'extension du réseau d'électricité
- Gestion des contrats de concession électricité et gaz et contrôle des concessionnaires GRDF, GEG, Primagaz, EDF et ENEDIS.

Le SEDI en quelques dates

1994 : création du Syndicat Énergies de l'Isère.

2011 : le SE38 devient le SEDI.

2014 : le SEDI recrute son premier conseiller en énergie.

2015 : organisation du Salon de l'éclairage public.

2016 : le SEDI acte le principe de la création d'une société d'économie mixte (SEM) de production d'énergies renouvelables.

2016-2017 : déploiement du réseau public de recharge pour véhicules électriques.

2017 : organisation du Salon de la transition énergétique.